



**SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIÈRE – *Justice***

17 bis chemin Léonard – 97490 Sainte-Clotilde – Tel : 06.92.77.91 – Courriel :  
slpfo.saintdenis@gmail.com

## **DECLARATION LIMINAIRE**

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social d'Administration en formation spécialisée,

Le syndicat FO Justice du Centre pénitentiaire de Saint-Denis souhaite, par la présente déclaration liminaire, attirer une nouvelle fois votre attention sur une situation devenue intenable, tant pour les personnels que pour le fonctionnement même de l'établissement.

Avec près de 1 000 personnes détenues pour une capacité théorique de 576 places, notre établissement subit une surpopulation pénale chronique et massive. Cette situation n'est plus simplement préoccupante : elle est aujourd'hui critique. Elle engendre des conditions de détention difficiles et, surtout, des conditions de travail extrêmement dégradées pour les personnels pénitentiaires.

Cette surpopulation a des conséquences directes et graves sur la sécurité. Les violences à l'encontre des personnels se multiplient, dans un climat de tension permanente. Nos collègues exercent leurs missions dans un environnement où le risque est devenu quotidien.

À cela s'ajoute un manque criant d'effectifs. Avec 23 postes actuellement vacants, les équipes sont à bout de souffle. Cette carence structurelle impose aux agents des rappels incessants sur leurs jours de repos.

Ces pratiques, devenues quasi systématiques, portent gravement atteinte à l'équilibre personnel et professionnel des agents. Elles accentuent les risques psychosociaux, déjà fortement présents, et contribuent à une dégradation continue de la santé des personnels.

FO Justice tient à rappeler que les agents pénitentiaires ne sont pas une variable d'ajustement. Ils ne peuvent continuer à pallier, au prix de leur santé et de leur sécurité, les carences d'un système à bout de souffle.

Sans réponses rapides et adaptées, la situation continuera de se détériorer, avec des conséquences que nous ne pourrions plus contenir.

Le syndicat FO Justice restera pleinement mobilisé pour défendre les droits, la sécurité et la dignité des personnels.

Nous vous remercions de votre attention.

ST Denis le 07/05/26

Les membres du CSA FS

